



Conjoint européen,étudiants,polonaise mariée avec un marocain

Par **Iman**, le **06/07/2008** à **22:29**

bonjour,rnrnmon mari est étudiant,il lui reste une année d'études(M2) et on lui a ferusé la carte de séjour étudiante il y a presque2ans. Il a fait un recours d'annulation de la reconduite à la frontière ,avec un avocat,qu'il a gagné. Actuellement il attends la décision de la préfecture pour sa carte de séjour étudiante.rnJe suis également étudiante mais je n'ai pas de carte de séjour étudiante.rnNous sommes mariés depuis 2ans(ensemble depuis4 ans). Je suis polonaise et j'ai fait la demande d'autorisation de travail il y a3semaines(je sais que la réponse positive lui donne une carte de séjour,à la prefecture on nous a proposé cette possibilité).rnon m'a toujours rien envoyé de département de travail.rnJ'ai appris dernièrement que le marché de travail est ouvert pour les nouveaux membres de l' U.E. alors qu'il n y a plus de "papier" de "carte" qui autorise le travail alors cette option n'est plus valide, sauf erreur de ma part... (?)rnMa question est: comment est-ce que je peux aider mon mari pour obtenir la carte de séjour? rnje ne voudrais surtout pas prendre le risque de se séparer... j'ajoute que mon mari est en France depuis 8ans,moi depuis 4. nous vivons à Paris,je suisL2...rnrnMerci beaucoup de vos réponses!

Par **yannis69**, le **08/01/2010** à **21:22**

Bonjour chère Soeur en effet moi je suis dans une situation pareille mais je voudrais demander des question plus de question un peu personelle bien sur pour toi et ton marie. je suis perdu un peu je veux savoir plein de truc sur la pologne plutot les habitant car je compte inchalàh me marier aussi avec une polonaise mais y'a quelque contrainte j'aimrai bien savoir certain chose voilà sa sserai sympa de m'aider me conseiller Merci